

Dossier

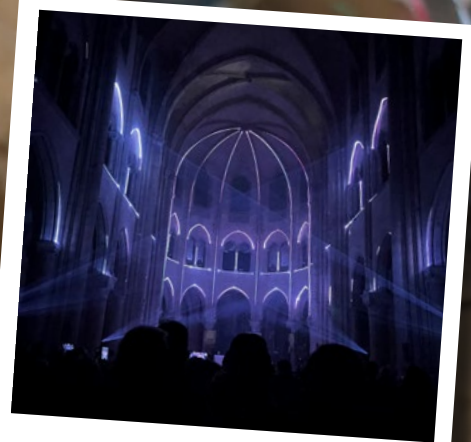
Des services supports au service des citoyens

Actualités

Tri à la source des biodéchets

Réserve Communale de Sécurité Civile

Carrefour de femmes



Show Laser et drones



Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

Hier : l'histoire de la pierre de Saint-Leu

Le saviez-vous ? La pierre de Saint-Leu, dont l'exploitation remonte à l'Antiquité, est un matériau emblématique de l'histoire architecturale française !

Des fouilles archéologiques ont révélé des ateliers de carrières datant de l'époque gallo-romaine, attestant de l'ancienneté de l'extraction de cette pierre.

Pendant longtemps une confusion a existé sur le terme générique « pierre de Saint-Leu ». Il s'agit en réalité d'un banc géologique, c'est-à-dire d'une qualité de pierre extraite dans différentes carrières situées dans le bassin de la rivière Oise. C'est donc une appellation commerciale qui désigne un type de pierre, qui ne provient pas nécessairement de notre commune.

De nombreux édifices de la ville sont bâtis en pierre de Saint-Leu. L'Abbatiale, le Prieuré, le château de la Guesdière, la cave Banvin. Cette pierre est aussi utilisée pour de très nombreux monuments historiques, notamment à Paris. En effet, avant le XVII^e siècle, les monuments de Paris étaient construits avec des pierres provenant des carrières souterraines de la ville. Par la suite, ce sont des pierres de l'Oise et de l'Aisne qui sont utilisées, l'acheminement se faisant par voie fluviale depuis l'Oise.

Au XIX^e siècle à Saint-Leu-d'Esserent, la pierre était exploitée dans plusieurs carrières dont certains noms résonnent encore dans la mémoire lupovicienne tels que Montanier, les Epinettes, la Bouche du Couvent, la Pelle à four, les carrières Saint-Christophe, Notre-Dame, Saint-Quentin, de la Justice ou des Danses.

La carrière du Couvent a été occupée par les Allemands durant la Seconde Guerre Mondiale. Elle servait principalement à l'assemblage de fusées V1.

Suite à la deuxième Guerre Mondiale, les carrières retrouvèrent un élan d'activité lors des reconstructions. L'exploitation de la pierre à Saint-Leu d'Esserent s'éteindra peu à peu à la fin du XX^e siècle.

La dernière carrière de Saint-Leu en activité, Antrope, a cessé l'exploitation de la pierre.

L'histoire de la pierre à Saint-Leu n'a cependant pas dit son dernier mot ! En 2015 l'entreprise h chevalier s'installe sur le terrain de l'ancienne carrière de la Justice, à la suite de la société ETPO. Elle vient d'investir pour moderniser ses installations. La marbrerie Dadone, implantée à proximité, complète ce dynamisme.

Ainsi, la pierre de Saint-Leu continue d'écrire son histoire, contribuant à la préservation et à la restauration du patrimoine historique à travers le monde.



Aujourd'hui : l'atelier de taille de pierre «h chevalier»

L'entreprise h chevalier est une référence prestigieuse dans le domaine de la restauration et de la conservation du patrimoine bâti. Fondée en 1946 par le tailleur de pierre et compagnon du Tour de France, Henri Chevalier, la société a su allier tradition et innovation pour s'imposer comme un acteur incontournable dans la préservation des monuments historiques.

Initialement spécialisée en restauration de monuments historiques en pierre, la société a développé ses domaines d'intervention afin d'accompagner ses clients sur des projets de plus en plus complexes : maçonnerie, gros œuvre, logistique, béton du patrimoine, sculpture.

Son expertise est reconnue en France et à l'international avec d'innombrables interventions sur les monuments historiques les plus emblématiques : Notre-Dame de Paris, Grand Palais, Château de Versailles, etc.

Le siège social de l'entreprise est situé à Suresnes, avec son atelier de sculpture. En 2015, h chevalier a acquis un atelier de taille de pierre à Saint-Leu d'Esserent, situé sur le terrain de l'ancienne carrière de la Justice. Cet atelier accueille une dizaine de tailleurs de pierre. Il permet de travailler directement à proximité des carrières locales, notamment celles du bassin creillois (Saint-Maximin, Nogent-sur-Oise, Saint-Vaast-les-Mello, etc), réputées pour leurs pierres de qualité, dont certaines conservent l'appellation traditionnelle Pierre de Saint-Leu.

Grâce à son atelier à Saint-Leu d'Esserent, l'entreprise réduit les délais tout en valorisant le patrimoine local et les matériaux issus des carrières avoisinantes.

En résumé, l'entreprise incarne l'excellence dans l'art de préserver et de restaurer des édifices historiques, garantissant la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

En savoir plus : <https://hchevalier.com/>



© h chevalier

SOMMAIRE

Saint-Leu d'hier à aujourd'hui p.2

L'histoire de la pierre à Saint-Leu
L'atelier de taille de pierre «h chevalier»

DOSSIER

Des services supports au service des citoyens p.4

Actualités p.8

Retour en images p.10

+ Agenda p.12

CARNET

NAISSANCES

- > Emma NICY, le 3 août 2024
- > Héloïse GOERGEN BATTEFORT, le 17 septembre 2024
- > Nélya EL MANSOURI, le 21 septembre 2024

MARIAGES

- > Alexandra GOMET et Alexis HAY, le 14 septembre 2024
- > Sandrine GUILLAUMONT et François MAHAUT, le 14 septembre 2024
- > Cynthia FERNANDEZ et Rémy SIMON, le 5 octobre 2024
- > Sabrina CHNAFA et Alex TIA, le 19 octobre 2024
- > Cui ZHU et Mohamed BEN-ALLA, le 26 octobre 2024
- > Nadia AZZOUNE et Maxime CARLIER, le 26 octobre 2024
- > Samira BACHIR-GUETTAOUI et David BORUCH, le 16 novembre 2024
- > Noémie PELLETIER et Christopher DORMÉVAL, le 23 novembre 2024
- > Ferroudja GHERSBOUSBANE et Ali REZIK, le 30 novembre 2024

PACS

- > Louise LEFORT et Aurélien PICARD, le 21 octobre 2024
- > Alizée MALATRÉ et Yoan CLAVEL, le 4 novembre 2024

DÉCÈS

- > Josette SENÈS, née LEMAIRE, le 16 octobre 2024
- > François LAMBIN, le 3 novembre 2024
- > Claude MOREL, le 12 novembre 2024
- > Daniel ROUSSEAU, le 26 novembre 2024

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie et sur le site de la ville*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par mail à :

pole.communication@saintleu-desserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Mairie

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi et vendredi : 8h30-12h / 14h30-17h

Le samedi : 9h-12h

   WWW.SAINTLEUDESSERENT.FR

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Frédéric BESSET
- Rédaction : Elisabeth GODARD et Clémence BALLET service communication
- Maquette : Charlotte FROBERGER, service communication
- Photos : service communication de Saint-Leu d'Esserent
- Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
- Tirage : 2400 exemplaires - Dépôt légal à parution

La ville remercie les associations pour leur collaboration.



ÉDITO

le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers Habitants,

À l'approche de cette fin d'année, j'ai avant tout le plaisir de vous souhaiter de bonnes fêtes, à Saint-Leu ou ailleurs. De même, je vous présente à l'avance tous mes vœux pour l'année 2025.

C'est une période de célébration mais aussi de bilan, qui vous sera présenté en détail lors de la Cérémonie des Vœux le vendredi 17 janvier à 18h30. L'équipe municipale, que j'ai l'honneur d'animer, est heureuse que l'année 2024 ait vu l'avancement de plusieurs grands projets du mandat. La rue d'Hardillière a été métamorphosée et sécurisée. Le quartier des Trois Etangs a vu sortir de terre deux bâtiments économiques qui vont être prochainement occupés. La Maison de la Petite Enfance voit actuellement la fin de travaux importants, et son ouverture est prévue pour le mois de janvier. Les études pour la création de logements et de services dans le quartier Jean Macé ont bien avancé.

2024 a également été synonyme de multiples progrès dans nos services municipaux. Nous avons régulièrement mis à l'honneur les équipes qui font fonctionner ces services. Ce numéro met en lumière les « services supports », c'est à dire ceux qui sont parfois moins visibles du public mais qui permettent à l'ensemble de l'organisation municipale de fonctionner. Je les remercie chaleureusement en votre nom.

Cette fin d'année a encore connu des animations remarquables pour le plaisir de tous. S'il fallait en retenir une, je mentionnerais le show laser dans l'Abbatiale, avec l'ajout de drones pour cette édition. L'Abbatiale, lieu de culte et de culture, continue de nous émerveiller.

Bonne lecture de votre magazine, mettant en valeur le Saint-Leu d'hier, d'aujourd'hui et de demain !

Le Maire,
Frédéric BESSET

Des services supports au service des citoyens



Fabrice Farou,
Directeur général
des services

Le fonctionnement d'une mairie repose sur la collaboration étroite de divers services ayant chacun un rôle spécifique, mais un **objectif commun : offrir des services de qualité aux administrés**. L'ensemble de ces services municipaux est coordonné et piloté par le Directeur Général des Services (DGS). Fabrice Farou occupe ce poste à Saint-Leu depuis 2018.

Plusieurs services de la mairie vous ont déjà été présentés dans de précédents numéros : le Pôle Enfance Jeunesse et Sport, le Pôle Culture, le Pôle Technique.

Dans ce numéro, **nous mettons en lumière les services moins connus du public mais tout aussi importants au bon fonctionnement de la mairie : les services supports.**

Un service dit « support » désigne une fonction interne (ressources humaines, informatique, finances, etc.) qui soutient les services dits « opérationnels » (en lien direct avec les administrés comme les services techniques, les services culturels, sociaux, éducation jeunesse et sport, police municipale, etc.) en leur fournissant ressources et outils adaptés.

Ces services sont essentiels pour **assurer la continuité et la qualité des services rendus aux administrés**. Ce soutien efficace en interne garantit une administration municipale réactive, transparente et orientée vers la satisfaction des citoyens.



Le Pôle Secrétariat Général et Citoyenneté

Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté est un Pôle opérationnel, en lien direct avec les habitants, mais qui est également support puisqu'il est chargé du secrétariat général en lien avec l'ensemble des autres Pôles.

Il assure les missions d'**accueil physique et téléphonique du public** et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives (recensements militaires, légalisations de signature...).

En 2023 nous avons décompté plus de **4300 visites à l'accueil** et près de **5200 appels téléphoniques**.

Ce Pôle est souvent le **premier point de contact des administrés avec la mairie**.



Ce Pôle est composé de 4 agents :

- > 1 directrice de Pôle, officier d'État Civil : Stéphanie Philbert
- > 1 agent en charge du secrétariat général, de l'État Civil et des Élections, officier d'État Civil
- > 1 agent en charge des locations de salles et du cimetière, officier d'État Civil
- > 1 agent en charge de l'accueil général, officier d'État Civil

Il assure la gestion des **locations de salles municipales**.

Il **gère le cimetière communal** : renouvellement et vente de concessions, reprises administratives des emplacements échus, suivi des inhumations et exhumations en lien avec les Pompes Funèbres, amélioration de l'aspect des cimetières et suivi des travaux d'embellissement en lien avec le service Espaces Verts de la ville.

Le Pôle Secrétariat Général & Citoyenneté est également **en charge de l'État Civil** : enregistrement des déclarations de décès, délivrance et la mise à jour des actes d'état civil, bonne tenue des registres (naissances, mariages, décès), établissement des livrets de famille,

instruction des dossiers de mariages et de baptêmes républicains, enregistrement des PACS, traitement des changements de nom et de prénom.

Le Pôle assure aussi la **gestion des élections** (mise à jour des listes électorales) et l'organisation des scrutins. Il gère **la préparation et le suivi des séances du Conseil Municipal**, l'enregistrement des actes administratifs et leur transmission au contrôle de légalité en Préfecture.

Il assure enfin le **traitement du courrier** entrant (près de 4200 courriers en 2023) et sortant et, depuis 2022, s'occupe de la gestion des **archives communales**.

Le Pôle Finances

Le Pôle Finances fait partie des pôles ressources de la collectivité. C'est un point central car il est en relation avec tous les services.

Une réorganisation du service a été effectuée en 2021 avec l'intégration d'un service Achats et l'affectation de nouvelles missions telles que le contrôle financier, le suivi et le contrôle des régies ainsi que la recherche de financements (subventions).

Ce Pôle est composé de 3 agents :

- > 1 directeur de Pôle : Tommy Ferry
- > 1 agent gestionnaire comptable
- > 1 agent gestionnaire marchés publics et achats



Il a pour but principal de suivre la bonne exécution budgétaire et de traiter les écritures comptables de dépenses et recettes pour les 3 budgets municipaux :

Le budget de la commune

Le budget du CCAS

(le Centre Communal d'Action Sociale)

Le budget de la Résidence du Parc

(résidence d'accueil des personnes âgées)

Le Pôle Finances est en lien direct avec le Trésor Public qui contrôle la légalité des opérations et la bonne utilisation des deniers publics.

Il soutient les élus et le DGS dans leurs **décisions budgétaires et stratégiques**. En lien avec les directeurs de services, **il évalue l'efficacité des dépenses, suit la rentabilité des projets, et émet des recommandations pour optimiser les ressources**.

Le Pôle Finances assure la **comptabilité générale** de la mairie, du paiement des fournisseurs à l'encaissement des recettes. Il **optimise les achats des services** pour réaliser des économies, gère les **procédures de marchés publics**, veille au respect de la politique d'achat de la collectivité en lien avec les services de la mairie.

Il travaille également en appui des projets des autres services pour la recherche de subventions (Etat, Région, Département, Agglomération). **En 2023, le Pôle Finances a réussi à obtenir un total de 508 740 € de subventions représentant 25,25 % des dépenses d'investissement.**

Les habitants sont rarement directement en lien avec ce Pôle mais celui-ci est indispensable au fonctionnement de la totalité des services de la mairie.



Nous remercions Brigitte Vannereau pour son investissement de 35 années au service de la mairie et lui souhaitons une belle retraite !



Grands projets de la ville ayant bénéficié de recherches de financement et de subventions :
 1. nouvelle piste Pascal Grousset 2. future Maison de la Petite Enfance

Les services supports au service des citoyens

Le Pôle Ressources Humaines



La gestion des ressources humaines a pour objectif de **permettre aux pôles de la Collectivité de fonctionner avec des équipes dimensionnées et compétentes afin d'offrir un service public de qualité aux habitants de la Commune**, tout en maîtrisant la masse salariale.

Le Pôle RH a également pour but de garantir une qualité de vie au travail pour les agents en veillant à leur bien-être et à leur sécurité.

Ce Pôle est composé de trois agents :

- > 1 directrice des ressources humaines : Laëtitia Ferry
- > 1 adjoint ressources humaines
- > 1 agent polyvalent mis à disposition des services

Le Pôle RH assure le recrutement des agents municipaux et **les accompagne dans leur intégration**, facilitant ainsi le bon fonctionnement de la mairie.

Il met en œuvre un **plan de formation**, évalue les compétences des agents et propose des perspectives d'évolution de carrière. Le Pôle RH soutient le **développement professionnel des agents**.

Ce Pôle assure la gestion des contrats, de la paie et des avantages sociaux, en respectant la réglementation et les textes en vigueur. Il gère **l'accueil des jeunes dans leurs premières démarches avec le monde professionnel** (stagiaires, bénévoles et pass permis).

Le Pôle RH s'assure du bien-être et de la qualité des conditions de travail des agents (santé, sécurité, prévention des risques).

Il y a actuellement **111 agents** (à temps complet ou à temps partiel) à la mairie de Saint-Leu d'Esserent.

La collectivité bénéficie des services du **chantier d'insertion** qui intervient en complément des activités du Pôle Technique. Des mesures en faveur de l'insertion professionnelle sont soutenues par le pôle RH. Plusieurs agents de ce chantier d'insertion ont par exemple pu intégrer les effectifs de la collectivité. Des actions en faveur de **l'intégration des agents en situation de handicap** sont également développées (études de poste, acquisition de matériel spécifique...).

Le Pôle Informatique

Le Pôle coordonne l'ensemble des projets informatiques de la collectivité à travers les systèmes d'information, les logiciels « métier », la sécurité informatique.

Le Pôle **garantit la continuité des services numériques pour les agents comme pour les citoyens** utilisateurs des outils municipaux.

Le Pôle est composé d'un responsable informatique : Jonathan Van Den Broucke.

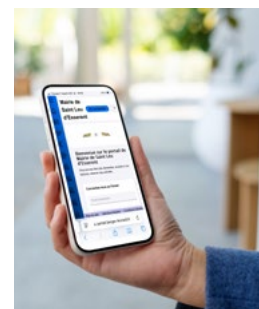
Le Pôle Informatique met à disposition des agents des **outils numériques performants** et assure **la maintenance des infrastructures** (ordinateurs, serveurs, réseaux, lignes téléphoniques).

Il s'assure de la **protection des données personnelles** et de la **sécurité des systèmes** pour prévenir tout risque de cyberattaque.

De plus en plus de démarches peuvent être faites en ligne (demande de documents, inscriptions, signalement d'incidents) et le service informatique facilite la transition vers ces services numériques.

Le Pôle Informatique assure une assistance technique et des formations pour que les agents municipaux puissent utiliser les outils de manière optimale.

Une **vingtaine de logiciels métiers** sont utilisés par les services de la mairie afin d'offrir un service plus efficace et rapide aux administrés.



Le Pôle Communication

Le Pôle Communication de la ville assure les **missions d'information** auprès des administrés de la commune, des services municipaux et au-delà du territoire communal.

Ce Pôle répond à trois enjeux : **proximité, transparence et participation.**

Proximité

Assurer une communication au plus proche des habitants, accessible, compréhensible et adaptée aux besoins de chacun.

Transparence

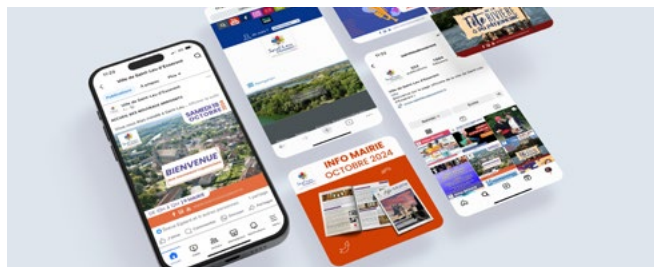
Diffuser l'information claire et concise sur les actions de la municipalité, les projets en cours et les décisions prises.

Participation

Favoriser la participation des habitants à la vie de la ville en étant en lien avec les lupoviciens et les associations.

Le Pôle communication est composé de trois agents :

- > 1 directrice de communication : Elisabeth Godard
- > 1 chargée de communication
- > 1 graphiste



Afin d'atteindre l'ensemble des administrés, le Pôle a fait le choix d'adopter une **communication multicanale** : imprimée (InfoMairie, Zoom, InfoRiverains, flyers, programmes) et numérique (site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux).

Ces dernières années, le développement des réseaux sociaux de la ville est venu répondre à une demande d'information de plus en plus numérisée.

Chaque année c'est plus de **100 manifestations** qui sont proposées sur Saint-Leu d'Esserent et sur lesquelles le Pôle communique en amont (création d'un visuel et annonce de l'évènement sur tous les supports de communication) et en aval (retour en images).

Le Pôle Communication met en lumière le travail de tous les services de la mairie et rend accessibles les informations pratiques à disposition des habitants (formulaires en ligne, plaquettes de présentation, rubrique dédiée sur le site internet, etc). **Ce rôle d'interface et de dialogue avec les habitants** est indispensable afin de répondre au mieux aux besoins et aux demandes des administrés.

Le Pôle est également tenu d'informer les habitants sur les actualités de la ville, de l'Agglomération, du département et de la Région. **Il valorise également les associations ainsi que les entreprises au cœur de la vie économique locale** : commerçants, artisans, artistes.



Le magazine que vous lisez est réalisé dans sa globalité par son équipe.

“ Chacun de ces Pôles contribue, avec ses compétences spécifiques, à garantir une gestion efficace, répondre aux besoins des habitants et améliorer le cadre de vie communal. La collaboration et la communication interservices sont essentielles pour atteindre l'objectif partagé d'un service public de qualité. ”

Frédéric Besset, Maire

Coulées de boue

Suite aux coulées de boue survenues le 1^{er} mai 2024, la municipalité travaille de concert avec l'ACSO afin de trouver des solutions. Lors du Conseil Municipal du 14 octobre 2024, l'ACSO nous a présenté les mesures actuellement à l'étude.

Ces solutions sont à la fois hydrauliques et agronomiques. Tout d'abord, il y a des techniques naturelles pour retenir le ruissellement de l'eau sur les parcelles agricoles : fascines (amas de branchages en bas de parcelle), haies, talus, noues et fossés, bandes enherbées, etc.

L'idée n'est pas de stopper l'eau, ce qui est impossible, mais de retenir la terre sur les parcelles agricoles pour éviter les coulées de boue. En parallèle, des solutions sont à étudier avec les agriculteurs concernant l'alternance des cultures, le travail de la terre pour favoriser l'infiltration de l'eau, etc.

Quelles que soient les solutions retenues, celles-ci devront faire l'objet d'un accord entre les 3 communes concernées (Saint-Leu, Cramoisy et Thiverny), les agriculteurs et l'ACSO. Une étude technique opérationnelle va être lancée très prochainement, avant même que l'ACSO ne reprenne la compétence « ruissellement rural ».

Tri à la source des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024 le tri des biodéchets à la source est devenu obligatoire pour tous. Des solutions sont en cours de déploiement sur le territoire de l'ACSO.

En début d'année 2025 vous pourrez venir récupérer votre bioseau gratuitement auprès des services techniques de la mairie, aux horaires d'ouverture : 8h-12h / 13h30-16h30. Celui-ci vous sera remis avec un guide d'utilisation.

Les points d'apports volontaires seront répartis à travers la ville, si possible regroupés avec les points de collecte déjà existants (colonnes enterrés, bacs de verre, etc).

Un ramassage par semaine aura lieu, voire deux en période de fortes chaleurs.

Si vous disposez d'un jardin, il est toujours possible de faire la demande d'un composteur individuel gratuit, auprès de l'ACSO.

Vous recevrez toutes les informations utiles de l'ACSO dans votre boîte aux lettres courant janvier.

Pour mieux trier vos déchets et diminuer le poids de votre poubelle, rendez-vous sur www.creilsudoise.fr



Réserve Communale de Sécurité Civile

De nouveaux membres ont rejoint la réserve communale ! Créée en juin 2023, celle-ci compte à ce jour 19 membres actifs. Pour 2025, la municipalité poursuit et développe avec les réservistes les actes d'engagement suivants :

> **Information** Les réservistes vont continuer de visiter les principales entreprises de la commune, ainsi que les services départementaux des pompiers et de la gendarmerie.

> **Formation** Les réservistes qui n'ont pas encore été formés au PSC1, suivront cette formation dans les prochains mois afin que tous les réservistes aient la capacité d'assurer les gestes de premiers secours. Une formation à la gestion du stress est aussi envisagée et des partages d'expérience seront réalisés avec d'autres réserves communales.

> **Préparation** Les réservistes s'engagent auprès du pôle solidarité sur le sujet des personnes vulnérables, notamment pour anticiper les plans canicule ou grand froid (recensement des personnes vulnérables). Il participeront aussi à un exercice complet prévu en 2025.

> **Activation** Nous vous rappelons que la réserve communale est là pour vous venir en aide en cas de catastrophe naturelle ou de situation de crise, en tant que relais des services municipaux et des services de secours.

Vous souhaitez devenir réserviste ?

Contactez le Pôle Sécurité : 03 44 56 87 06 ou pm.secretariat@saintleudesserent.fr



Carrefour de femmes, un lieu dédié à toutes les femmes du territoire

L'inauguration du lieu ressource « Carrefour de femmes » s'est tenue à Creil le 16 octobre. Tout au long de la journée, de nombreuses personnes sont venues découvrir cet espace dédié aux femmes.

Il s'agit d'un lieu de rencontre, de solidarité et d'échange. Les femmes peuvent y ressentir bien-être, détente et sécurité. Elles peuvent également trouver de l'aide avec un accompagnement adapté et personnalisé auprès d'une équipe dédiée experte et des partenaires spécialisés dans tous les domaines (insertion professionnelle, vie privée, bien-être, etc).

Mesdames, les portes de cet espace vous sont ouvertes, quel que soit votre besoin :

> du mercredi au vendredi de 10h à 18h30, 32 place Saint Médard à Creil

> du lundi au vendredi par téléphone et par mail au 03 60 35 20 50 et carrefourdefemmes@creilsudoise.fr



Enquête publique

3^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Saint-Leu d'Esserent.

Suite à l'enquête publique qui s'est tenue du 10 septembre au 12 octobre, le rapport, les conclusions et avis sont disponibles sur le site de la ville.

Mairie Modification des horaires d'accueil

À compter du 06 janvier 2025, les horaires de l'accueil général du public évoluent :

> Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

> Mercredi et vendredi : 8h30-12h / 14h30-17h

> Samedi : 9h-12h

Les horaires de l'accueil du Pôle Solidarité ont également changé :

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h | 13h30-17h

Mercredi et vendredi : 8h30-12h



Conseil Municipal du 14 octobre 2024

Points principaux abordés

> **Création du Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles** : Le C.D.D.F. a pour mission d'aider les familles qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale. Il crée un cadre de dialogue chargé à la fois d'écouter et de proposer des mesures d'accompagnement aux familles rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Il est composé de l'ensemble des partenaires sociaux et éducatifs en plus des services concernés de la ville.

> **Adhésion à l'association l'UFNAFAAM (Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistants Maternels)** : pour mieux accompagner parents et assistants maternels, la ville a décidé d'adhérer à l'UFNAFAAM. Cette association a pour objectif d'être un soutien juridique pour les assistants maternels et les relais petites enfances mais aussi de contribuer aux actions de formation en vue de la professionnalisation des assistants maternels.

> **Extension du périmètre de l'ACSO à la commune de Monchy-Saint-Eloi** : Le Conseil Municipal a approuvé l'extension du périmètre de l'ACSO avec l'adhésion de la commune de Monchy-Saint-Eloi.

> **Mise en souterrain des réseaux : électrique Basse Tension / Eclairage Public / Télécom – rue Jules Ferry – Impasse du Chemin de Fer et Sente de la Jacquerie**
Dans le cadre du projet extension du centre-ville « quartier Jean Macé », certains travaux doivent être réalisés au démarrage du chantier, dont la mise en souterrain BT / EP / RT – Rue Jules Ferry – Impasse du Chemin de fer et Sente de la Jacquerie. Le Conseil Municipal a approuvé le principe de travaux du Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE 60) qui se traduira par l'inscription au budget communal de 2025 des dépenses correspondantes.

Tout le détail de ce conseil municipal est sur notre site internet : saintleudesserent.fr

retour en images



28 septembre Fête des Bébés



28 septembre Festival Mosaïque



29 septembre Carnaval des Possibles



5 octobre Chantier Nature



12 octobre Concert Amour d'Enfant Picardie



17 octobre Brocante du livre



17 octobre Sortie au P'tit Baltar



19 octobre Contes de Sorcières



19 octobre Accueil des nouveaux arrivants



24 octobre Vacances au Centre de Loisirs

retrouvez plus de photos sur les réseaux sociaux de la ville :

 @saintleudesserent  @villesaintleuofficiel



24 octobre Escape Game



26 octobre Cérémonie des diplômés



11 novembre Commémoration de l'Armistice



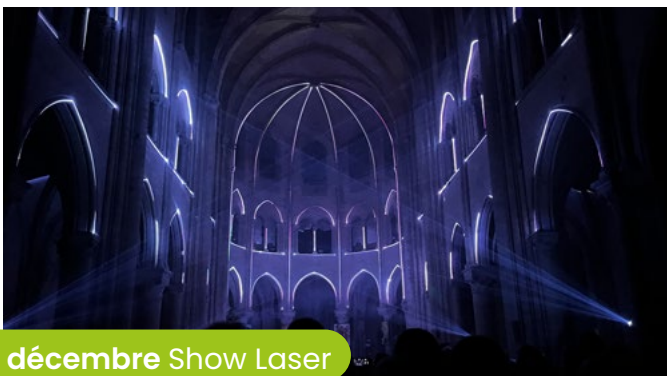
16 novembre Contes d'Automne



27 novembre Fête de Noël du Relais Petite Enfance



6 décembre Balade Contée



6 décembre Show Laser



7 et 8 décembre Marché de Noël



JANVIER

GYM DOUCE SÉNIORS

**7 ET 21 JANVIER, 4 ET 18 FÉVRIER,
4 ET 18 MARS À 14H30**

Résidence du parc
Gratuit - séniors (+62 ans)
Sur inscription : 03 44 56 60 02
social@saintleudesserent.fr

GALETTE DU RELAIS PETITE ENFANCE 8 JANVIER À 19H

Bar de la Salle Art & Culture
*Gratuit - à destination des assistantes maternelles
de la ville*
Sur inscription : 03 44 56 60 02
halte-jeux@saintleudesserent.fr

VISITE GUIDÉE DU PATRIMOINE À LA LAMPE TORCHE

11 JANVIER À 17H
Parvis de l'Abbatiale
Gratuit - ouvert à tous
Sur inscription : 03 44 56 05 34
patrimoine@saintleudesserent.fr

VŒUX DU MAIRE 17 JANVIER À 18H30

Salle Art & Culture
Gratuit - tout public
Info : 03 44 56 81 05
communication@saintleudesserent.fr

YOGA SÉNIORS 24 JANVIER, 7 FÉVRIER, 7 MARS À 15H45

Résidence du parc
Gratuit - séniors (+62 ans)
Sur inscription : 03 44 56 60 02
social@saintleudesserent.fr

NUIT DE LA LECTURE THÉÂTRE «LE MATRIMOINE»

24 JANVIER À 19H
Médiathèque
Gratuit - tout public
Sur inscription : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr

GALETTE DES AÎNÉS 26 JANVIER À 14H30

Réfectoire Jean Macé
Gratuit - séniors (+62 ans)
Sur inscription : 03 44 56 60 02
social@saintleudesserent.fr

ATELIERS NUMÉRIQUES 30 JANVIER, 27 FÉVRIER, 27 MARS À 14H

Résidence du parc
Gratuit - tout public
Sur inscription : 03 44 56 60 02
social@saintleudesserent.fr

FÉVRIER

VISITE GUIDÉE DU PATRIMOINE À LA LAMPE TORCHE

1^{ER} FÉVRIER À 17H
Parvis de l'Abbatiale
Gratuit - ouvert à tous
Sur inscription : 03 44 56 05 34
patrimoine@saintleudesserent.fr

BUS POUR L'EMPLOI Conseil départemental LE 6 FÉVRIER ET LE 26 MARS DE 9H45 À 12H30

Parking de la Mairie
Gratuit
Personnes en recherche d'un emploi ou d'une formation

Pendant les Vacances d'hiver

ATELIER DÉCOUVERTE PERCUSSION CORPORELLE 10,11 ET 12 FÉVRIER DE 14H À 18H

École de Musique
Gratuit - à partir de 7 ans
Sur inscription : 03 44 56 05 34
pole.culture@saintleudesserent.fr

ATELIERS JEUX À LA MÉDIATHÈQUE DU 11 AU 15 FÉVRIER

Médiathèque
Gratuit - tout public
Jeux vidéo sur inscription : 03 44 56 05 34
Jeux de société en accès libre
mediatheque@saintleudesserent.fr

JEUX DE RÔLES 12 ET 13 FÉVRIER

Médiathèque
Gratuit - à partir de 11 ans
Sur inscription : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr

DÉCOUVRE TON PATRIMOINE DU 18 AU 22 FÉVRIER

Médiathèque
Gratuit - à partir de 8 ans
Info : 03 44 56 05 34
patrimoine@saintleudesserent.fr

MARS

CARNAVAL INTERGÉNÉRATIONNEL 12 MARS À 15H30

Parvis de la Mairie
Gratuit - ouvert à tous
Info : 03 44 56 87 16
correspondance.ejs@saintleudesserent.fr

FÊTE DES RÉCIPENDAIRES 14 MARS À 19H

Salle Art & Culture
Associations sportives
Sur invitation : 03 44 56 81 01
scolaire.sport.direction@saintleudesserent.fr

CONFÉRENCE INTERACTIVE SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

18 MARS À 18H
Salle Art & Culture
Gratuit - famille
Sur inscription : 03 44 56 87 16
correspondance.ejs@saintleudesserent.fr

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

19 MARS À 17H45
Cimetière
Gratuit - Ouvert à tous
Info : 03 44 56 81 05
communication@saintleudesserent.fr

QUINZAINE DE LA PETITE ENFANCE 27 MARS À 9H30

Médiathèque
Gratuit - enfant jusqu'à 4 ans
Info : 03 44 56 05 34
mediatheque@saintleudesserent.fr

VIDE-GRENIERS

30 MARS DE 8H À 18H
Inscriptions du 3 février au 9 mars

Rues de la ville
Inscriptions payantes
Info : 03 44 56 05 34
pole.culture@saintleudesserent.fr

